

Commission consultative des services publics locaux du 25 septembre 2020

Présentation du rapport d'activité établi pour l'année 2019 de la délégation de service public relative à la gestion des centres aquatiques communaux.

I. Qualification

Par délibération n° 144 du Conseil Municipal du 31 Mai 2018, la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des piscines communales a été attribuée à la société Vert Marine domiciliée aux 1 rue Lefort Gonssolin- 76130 Mont Saint Aignan

La durée du contrat d'une durée de 62,5 mois se décompose en trois périodes :

- Une période de préfiguration de la piscine des Closeaux (17 juin 2018 au 2 septembre 2018)
- Une première période d'exploitation effective de 24 mois de la seule piscine des Closeaux (du 3 septembre 2018 au 2 septembre 2020)
- Une seconde période d'exploitation effective de 36 mois de la piscine des Closeaux et de la piscine de l'Arsenal (du 3 septembre 2020 au 2 septembre 2023)

II. Descriptif

Cette délégation de service public a pour objet de confier au Concessionnaire l'exploitation, l'entretien et la maintenance de deux équipements aquatiques et comprend les missions suivantes :

- La prise en charge et l'exploitation complète des Equipements
- La gestion administrative et financière des Equipements
- La mise en place de la billetterie
- La perception des recettes auprès des usagers
- L'accueil du public, la promotion, l'information aux usagers, la commercialisation et le développement commercial des Equipements.
- L'accueil des établissements scolaires selon les conditions définies par la Ville
- L'accueil des associations et autres institutions utilisatrices selon les conditions définies par la Ville
- La sécurité des installations et des usagers
- Le respect des normes d'hygiène et de sécurité et l'ensemble des contrôles techniques réglementaires nécessaires
- Le parfait état de propreté des ouvrages confiés
- L'entretien général, la maintenance courante et le renouvellement des Ouvrages confiés
- Le développement des activités
- La fourniture de rapports d'activités conformément aux obligations contractuelle

Modifications du contrat :

2 avenants au cours du contrat recensés à ce jour :

- Avenant n°1 par délibération n°251 du Conseil Municipal du 15 Octobre 2018
 - Création d'un nouveau tarif correspondant à une carte de 10 séances d'aquacycling, pour un montant de 134,10 €
 - Modification de la liste des bénéficiaires du tarif « réduit »
 - Création du droit de servitude de passage pour accéder aux chaudières des logements du gardien et du Directeur de la Piscine des Closeaux.
- Avenant n°2 par délibération n°346 du Conseil Municipal du 19 décembre 2018
 - Modification de l'âge minimum du tarif « personnes âgées » de 70 à 62 ans
 - Modification de la durée de validité de la « carte famille » d'une durée de 6 mois à 12 mois
 - Création d'un tarif annuel réservé aux Rueillois pour un accès illimité à l'espace aquatique de 180 €, payable en une fois.

Ces 2 avenants n'ont entraîné aucune incidence financière sur le montant global du contrat.

L'ensemble de ces missions est assuré dans le cadre d'un contrat d'affermage à risques et périls qui respectent les contraintes de service public

III. Relations financières

Les sommes à percevoir par le Concessionnaire sont constituées par :

- Les tarifs perçus auprès des usagers
- La compensation pour sujétions de service public versée par la Collectivité
- Les compensations pour contraintes institutionnelles versées par la Collectivité
- Les produits annexes (boutiques, nourriture, boissons...) et l'ensemble des produits d'exploitations

Les opérations d'entretien, de maintenance corrective, préventive, curative sont menées et réparties entre la Collectivités et le Concessionnaire selon le niveau des opérations (Norme EN13-306).

Les niveaux 4 et 5 de la voirie, Clos et couvert, second Œuvre, bassins et mobiliers divers fixes sont à la charge de la Collectivité. Le reste est à la charge du délégataire.

IV. Analyse du service pendant l'année 2019

A- Aspects techniques :

- Février 2019 : Remplacement Carte de programmation Magnum du préparateur d'eau chaude PB
- Juin 2019 : Dépannage des éclairages vestiaires
- Août 2019 : Remplacement d'un Bloc autonome d'intervention dans le tableau général basse tension

Incident avec le générateur d'air chaud de la bulle (hors d'usage) : le bassin a dû être fermé sur une période de 3 semaines.

- Novembre 2019 : Sonde de mesure chlore du GB
- Période de fermeture technique obligatoire entre le 23 décembre et 3 janvier 2020 inclus.
- Autres fermetures : 9 jours (3 au 8 mai et 3 au 5 juin 2019) – incidents techniques (disjoncteur, armoire électrique)

B- Aspects financiers :

1) Les recettes d'exploitation (chiffres d'affaire – CA - hors compensation)

En 2019, la mairie de Rueil-Malmaison a fait part de sa décision de ne pas accepter la ré-indexation contractuelle proposée par Vert-Marine. Une compensation sera versée dans le courant de l'année 2020 après que l'exploitant est fait état des pertes liées à cette non-augmentation des tarifs.

Le délégataire a perçu 1 604 198,68 € de recettes sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 pour un prévisionnel de 1 706 457 €. Le delta de – 102 258,32 € se situe surtout sur les activités piscine avec un différentiel de – 33,79 % entre le réalisé et le prévisionnel et sur les entrées piscine avec un différentiel de – 9,26 %.

PRODUITS	01/01/2019 31/12/2019	Prévisionnel 2019	VARIATION	
Entrées piscine	319 043,26 €	351 586,00 € -	32 542,74 €	-9,26%
Ecoles piscine	98 763,25 €	26 268,00 €	72 495,25 €	275,98%
Activités piscine	301 293,19 €	455 029,00 € -	153 735,81 €	-33,79%
Clubs et associations	- €	250,00 € -	250,00 €	-100,00%
Ecole contrat	205 768,44 €	204 396,00 €	1 372,44 €	0,67%
Commissions et courtages	6 544,62 €	10 681,00 € -	4 136,38 €	-38,73%
Piscine	931 412,76 €	1 048 210,00 € -	116 797,24 €	-11,14%
Contribution	662 595,80 €	658 247,00 €	4 348,80 €	0,66%
Contribution / Dotation à la régie	662 595,80 €	658 247,00 €	4 348,80 €	0,66%
Produits divers	308,43 €	- €	308,43 €	0,00%
Transferts de charges	9 881,69 €			
Produits divers	10 190,12 €	- €	10 190,12 €	0,00%
TOTAL DES PRODUITS	1 604 198,68 €	1 706 457,00 € -	102 258,32 €	-5,99%

Variation des produits constatés par avance

	2 019	2 018	Ecart
Entrées piscine	29 713,95 €	16 384,44 €	13 329,51 €
Activité	103 893,23 €	108 057,24 €	-4 164,01 €
	133 607,18 €	124 441,68 €	9 165,50 €

2) Les recettes d'exploitation (chiffres d'affaire – CA - hors compensation)

➤ Données et répartition : **931 000 € < au prévisionnel (1 048 000 €)**

- Recettes commerciales : 76 %
- Recettes captives : 22%
- Recettes « autres » : 2%

➤ Tickets moyens : 5,06 € / cohérent

- Public : 3,79 €
- Activités : 10,52 €
- Scolaires : 5,29 €

➤ Adéquation fréquentations et tickets moyens - cf constats précédents

- Niveau de recettes est cohérent avec les fréquentations réalisées
- Niveau de recettes **inférieur aux prévisions** du contrat

➤ Evolution en comparaison de 2018

L'année 2018 n'étant pas une année pleine (septembre à décembre 2018), les comparaisons ne peuvent pas être effectuées.

Synthèse :

Les Indicateurs de performances sont cohérents et relativement satisfaisants. Le niveau de recettes est satisfaisant (en lien avec la fréquentation notamment) mais inférieur aux objectifs prévisionnels.

Les Recettes prévisionnelles « ambitieuses » pour les activités (en lien avec un ticket moyen supérieur). Le taux du CA commercial : 51% (recettes / charges) est cohérent à un modèle DSP de type « affermage », il est peut-être améliorer avec un développement de l'accueil du public.

3) Les charges d'exploitation

CHARGES	01/01/2019 31/12/2019	Prévisionnel 2019	VARIATION	
Eau	169 577,24 €	120 774,00 €	48 803,24 €	40,41%
Electricité	102 900,56 €	111 486,00 € -	8 585,44 €	-7,70%
Gaz	121 399,89 €	117 218,00 €	4 181,89 €	3,57%
Fluides	393 877,69 €	349 478,00 €	44 399,69 €	12,70%
Produits de traitement de l'eau	8 515,89 €	15 500,00 € -	6 984,11 €	-45,06%
Fournitures et petits équipements	9 017,40 €	12 470,00 € -	3 452,60 €	-27,69%
Fournitures administratives	1 402,42 €	1 400,00 €	2,42 €	0,17%
Billetterie	3 204,03 €	1 567,00 €	1 637,03 €	104,47%
Vêtements de travail	2 442,81 €	2 000,00 €	442,81 €	22,14%
Achats	24 582,55 €	32 937,00 € -	8 354,45 €	-25,36%
Sous traitance générale	18 651,26 €	13 150,00 €	5 501,26 €	41,83%
Sous traitance cours	131 337,53 €	- €	131 337,53 €	0,00%
Sous traitance surveillance	137 433,11 €	23 800,00 €	113 633,11 €	477,45%
Sous traitance analyse eau	2 583,81 €	3 975,00 € -	1 391,19 €	-35,00%
Visite technique obligatoire	12 148,58 €	2 200,00 €	9 948,58 €	452,21%
Redevances	93 561,44 €	94 250,00 € -	688,56 €	-0,73%
Locations	- 2 132,39 €	5 149,00 € -	7 281,39 €	-141,41%
Mise à disposition véhicule	- €	4 100,00 € -	4 100,00 €	-100,00%
Renouvellement	15 500,66 €	37 000,00 € -	21 499,34 €	-58,11%
Entretien et réparations	4 530,72 €	18 102,00 € -	13 571,28 €	-74,97%
Maintenance	23 468,84 €	40 650,00 € -	17 181,16 €	-42,27%
Assurances	4 754,00 €	6 653,00 € -	1 899,00 €	-28,54%
Documentation générale	-	600,00 € -	600,00 €	-100,00%
Services extérieurs	441 837,56 €	249 629,00 €	192 208,56 €	77,00%
Honoraires	3 000,00 €	3 500,00 € -	500,00 €	-14,29%
Frais administratifs et de gestion	82 625,68 €	60 000,00 €	22 625,68 €	37,71%
Publicité et communication	16 138,94 €	14 333,00 €	1 805,94 €	12,60%
Frais de transports	- €	1 207,00 € -	1 207,00 €	-100,00%
Frais de déplacements	4 603,33 €	2 300,00 €	2 303,33 €	100,14%
Frais postaux	175,97 €	1 106,00 € -	930,03 €	-84,09%
Télécom	3 283,44 €	3 500,00 € -	216,56 €	-6,19%
Commissions chèques vacances	257,50 €	- €	257,50 €	0,00%
Commissions bancaires	5 828,38 €	7 040,00 € -	1 211,62 €	-17,21%
Autres services extérieurs	115 913,24 €	92 986,00 €	22 927,24 €	24,66%
Taxe apprentissage	- €	5 338,00 € -	5 338,00 €	-100,00%
Formation professionnelle	3 520,86 €	6 744,00 € -	3 223,14 €	-47,79%
Comité d'entreprise	1 124,54 €	- €	1 124,54 €	0,00%
Taxe sur les salaires	11 899,00 €	17 677,00 € -	5 778,00 €	-32,69%
CET	11 849,00 €	5 000,00 €	6 849,00 €	136,98%
Ordures ménagères	- €	1 882,00 € -	1 882,00 €	-100,00%
Taxe à reverser	- €	- €	- €	0,00%
Impôts et taxes	28 393,40 €	36 641,00 € -	8 247,60 €	-22,51%
Prestation de mains d'œuvre	492 460,53 €	815 024,00 € -	322 563,47 €	-39,58%
Médecine du travail - Pharmacie	3 182,05 €	- €	3 182,05 €	0,00%
Autres charges de personnel	1 850,04 €	- €	1 850,04 €	0,00%
Charges de personnel	497 492,62 €	815 024,00 € -	317 531,38 €	-38,96%
Charges diverses	723,05 €	- €	723,05 €	0,00%
Amortissements techniques et financiers	38 188,78 €	59 762,00 € -	21 573,22 €	-36,10%
Charges diverses	38 911,83 €	59 762,00 € -	20 850,17 €	-34,89%
TOTAL DES CHARGES	1 541 008,89 €	1 636 457,00 € -	95 448,11 €	-5,83%

Concernant les charges financières du délégataire, elles s'élèvent à **1 541 008,89 €** pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 pour un prévisionnel de 1 636 457 €, soit **-5,83 %**.

Données et répartition : **1 408 000 € (sans redevance et amortissement) < au prévisionnel (1 483 000 €)**

- Achats et fluides : 30% / cohérent / 26% au contrat
- Masse salariale : 35% / cohérent / 55% au contrat
- Autres charges : 35% / cohérent / 23% au contrat

➤ Indicateurs de performances

- Charges / m² plan d'eau : 1 912 € / cohérent / conforme en comparaison du contrat
- Charges / jour d'ouverture : 4 059 € / cohérent / optimisé en comparaison du contrat

➤ Evolution en comparaison de 2018

L'année 2018 n'étant pas une année pleine (septembre à décembre 2018), les comparaisons ne peuvent pas être effectuées.

Synthèse :

Un niveau de charges optimisé au regard des objectifs prévisionnels – sur le poste masse salariale (report sur le poste sous-traitance)

Un niveau de charges globalement cohérent au regard des moyennes, sa répartition est plus atypique dû à d'important poste de sous-traitance.

C- Qualité du service

La piscine a été ouverte **347 jours entre le 1^{er} janvier et le 22 décembre 2019**, ce qui représente 4 467 heures, soit une moyenne journalière de 13h00 sur la base de :

- 50h30 d'ouverture par semaine en période scolaire sur 34 semaines (50h00 au contrat)
- 67h00 d'ouverture par semaine en période de petites vacances scolaires sur 7 semaines (70h00 au contrat)
- 70h00 d'ouverture par semaine en période de vacances estivales sur 7 semaines (70h00 au contrat)

La fréquentation générale sur cette période s'élève à **186 092** personnes sur un objectif contractuel de 210 076 passages à l'année (88 %).

La Part public (hors scolaires, associations et activités) s'élève à **122 272** passages sur l'année sur un objectif contractuel de 149 470 personnes (81%)

La part des fréquentations est nettement représentée par un public rueillois à hauteur de 91,38 %

Synthèse :

Le niveau global de fréquentations est satisfaisant mais est inférieures aux prévisions contractuelles. Néanmoins et en l'état des données, les niveaux de fréquentations sont à renforcer s'agissant des scolaires et associations avec des taux de remplissage inférieurs aux moyennes constatées pour ce type d'équipement.

Le taux d'imprégnation correspond au nombre de passage divisé par la population du territoire (=2,4), ce ratio apparaît faible compte tenu du gisement potentiel de fréquentation et de la présence de nombreux actifs sur la commune.

53,18 % des personnes qui fréquentent la piscine disposent d'un abonnement (soit une carte de 10 entrées soit un abonnement Pass).

Les fréquentations n'ont cessé d'évoluer depuis le début du contrat.

Les établissements scolaires

L'accueil des établissements scolaires primaires représente **393h45** réparties sur des créneaux de 45 minutes. 13 écoles primaires publiques, 3 écoles privées et 3 écoles maternelles ont bénéficié de créneaux.

L'accueil des établissements scolaires secondaires représente **600h00** réparties sur des créneaux de 45 minutes. 6 établissements publics et 2 établissements privés ont pu bénéficier de créneaux.

Les associations

8 associations bénéficient de créneaux sur la piscine sur la base de **53h00 par semaine**. La section RAC Natation est la section la plus présente.

A la demande de la Direction des sports, des créneaux ont été attribué au RAC Natation, les Nymphéas et le CSRM sur les périodes de congés scolaires.

Ces créneaux n'étant pas prévus au contrat, la ville a pris en charge ces **85h00 supplémentaires**.

Les activités

5 activités sont proposées aux enfants représentant **772 inscrits** pour l'année 2019 avec une majorité inscrits sur le cours initiation natation (43 %).

6 activités sont proposées aux adultes (inscription à l'année ou mensuelle) représentant **602 inscrits** sur l'année 2019 dont 40% sur les séances d'aquagym.

Conclusions générales

Une réunion mensuelle est réalisée depuis le début du contrat entre les représentants de Vert Marine (Directeur de la Piscine et Directeur Régional) et des représentants de la Direction des Sports (Directeur et Directeur Adjoint). Ces échanges réguliers permettent d'assurer une communication efficace afin de traiter l'ensemble des sujets liés à l'exploitation de l'équipement.

On peut considérer que les fréquentations et les recettes sont globalement satisfaisantes avec des pistes d'amélioration mais inférieurs aux objectifs du contrat.

Les Performances gestionnaires restent satisfaisantes mais néanmoins inférieures aux objectifs contractuels.

Le résultat d'exploitation pour le délégataire pour cette année 2019 présente un bénéfice de **63 189 €**.

Enfin, le coût pour la collectivité s'élève à **662 000 €**.

En conclusion, au regard des éléments présentés dans le rapport annuel, on peut affirmer que l'équilibre économique du contrat pour cette année 2019 est atteint.